



# Ségrégation et procédure d'affectation des élèves en Flandre

Structures scolaires et mixité sociale à l'école  
Thomas Wouters  
15 mai 2017

# Plan

- 2 éléments centraux dans la procédure d'affectation
  1. CAR: système d'affectation centralisée
  2. Système de double quota
- Focus sur les écoles fondamentales

# Contexte: système de libre choix

- La libre choix est / reste le point de départ
  - Les préférences des parents limitent la capacité des initiatives pour combattre la ségrégation scolaire
  - (Mais pas complètement)
- Décret 2002 (GOK): droit à l'inscription = obligation d'accepter chaque élève...
  - Si les parents sont d'accord avec le règlement scolaire
  - Si la capacité n'est pas atteinte
- Décret 2011: système de double quota

Droit à l'inscription  
([lien](#))

# CAR: système d'affectation centralisée

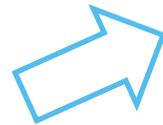
- Objectifs politiques:
  - Simplifier et rendre plus efficace la procédure d'affectation
  - Éviter les files d'attente / le camping pour s'inscrire dans une école en cas de congestion
  - Combattre la ségrégation (socio-économique) scolaire
  - Assurer un système équitable
- “Aanmelden” ≠ s'inscrire
- Implémenté à Gand (2009), Anvers (2010), Bruxelles (2010) pour les écoles fondamentales. De plus en plus populaire

# CAR: ingrédients

**Les préférences**  
des parents  
(→liste ordonnée des écoles)



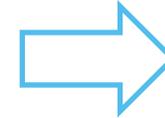
**Écoles: les critères de priorité**  
Quels critères pour ordonner les élèves?  
(Distance, tirage au sort, chronologie, préférences, *double quota*)  
(→liste ordonnée des élèves)



## Algorithme

(Propriétés:

- Complexité stratégique
- Respect des préférences
- Respect des règles de priorité)



**Admission**  
(match entre un élève et une école)

# CAR: priorités

- Frères/soeurs, enfants du personnel
- Bruxelles: enfants (des parents) néerlandophones (55%)
- Le double quota
- Distance (EF)
- Chronologie (ES)
- Tirage au sort (EF/ES, en combinaison avec un autre critère)
- Préférences (EF/ES, en combinaison avec un autre critère)

# CAR: algorithmme

- Les enfants sont classés dans toutes les écoles pour lesquelles ils ont postulé.
- Les enfants qui sont alloués une place sont enlevés de la liste des écoles qu'ils préfèrent moins. Ces places sont allouées d'une manière provisoire.
- Enlever des enfants libère des places. Par conséquent, d'autres enfants se font proposer une place dans ces écoles.
- "School-proposing deferred acceptance"

# CAR: exemple

- Préférences
  - Jean: A, B, C
  - Marie: B, A, C
  - Stéphanie: A, C
- Classer les élèves dans les écoles pour lesquelles ils ont postulé

A	B	C
Jean	Jean	Marie
Marie	Marie	Stéphanie
Stéphanie		Jean

# CAR: exemple

A	B	C
Jean	Jean	Marie
Marie	Marie	Stéphanie
Stéphanie		Jean

A	B	C
Jean	Marie	Marie
Marie		Stéphanie
Stéphanie		

A	B	C
Jean	Marie	Stéphanie
Stéphanie		

# CAR: exemple 2 (allocation inefficace)

- Préférences
  - Jean: A, B
  - Marie: B, A
- Classer les élèves dans les écoles pour lesquelles ils ont postulé

A	B
Marie	Jean
Jean	Marie

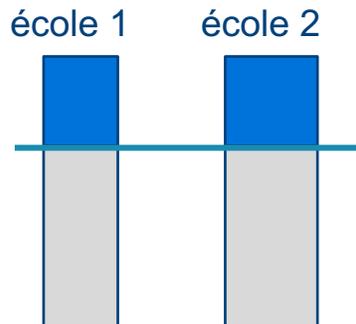
- Allocation inefficace et ils ont un intérêt à ne pas révéler leurs vraies préférences (mais une liste plus courte)

# Le système de double quota

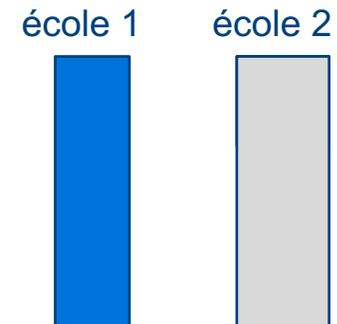
- Les quotas sont plutôt des **réserves**
- Implémenté dans tous les LOPs et dans les communes qui ont un CAR (depuis 2013)
- But: éliminer les grandes différences dans la composition sociale entre les écoles (ou: les écoles reflètent la composition sociale du quartier / de la ville)
- Il s'agit d'une priorité pour les deux groupes
  
- En pratique:
  - La définition des 2 groupes d'élèves (favorisés, défavorisés)
    - Les élèves GOK
      - ont une maman qui ne possède pas de diplôme de l'enseignement secondaire ou
      - bénéficie d'une allocation de scolarité
    - Tous les autres sont des enfants non-GOK
  - La proportion des places réservée pour ces 2 groupes

# Ségrégation sociale: les cas extrêmes

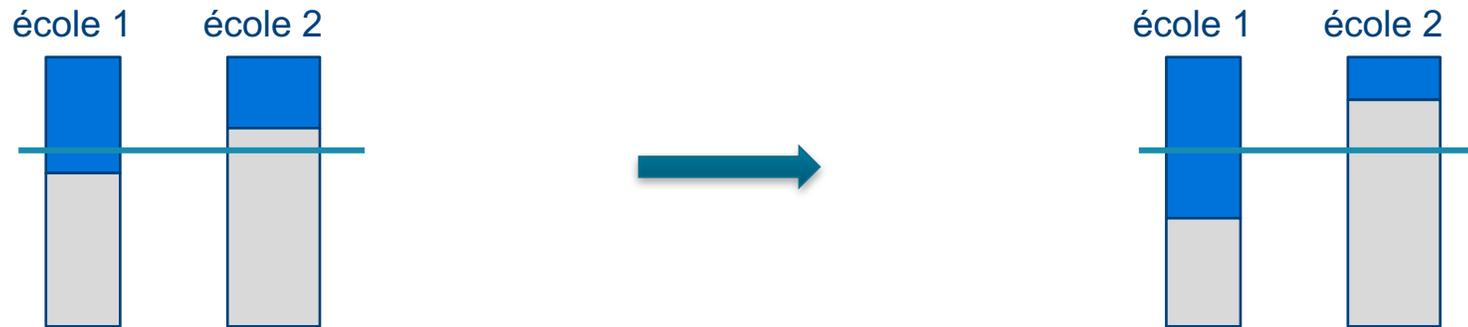
## Intégration parfaite



## Ségrégation parfaite



# Ségrégation sociale: une augmentation



# Systeme de double quota: un exemple

- Une école; 2 places disponibles; 3 élèves intéressés
- En ordre chronologique:
  - Jean (fav)
  - Marie (fav)
  - Stéphanie (défav)



- “Premier arrivé, premier servi”: Jean et Marie sont admis
- Avec double quota (proportion fav-défav  $\approx 50\%$ ): Jean et Stéphanie sont admis

# Systeme de double quota: les effets sur la ségrégation

- Anvers (CAR):
  - Simulations: 5% d'élèves (niveau préguardiennat) sont alloués une autre école
- Gand (CAR):
  - Après DQ: plus d'écoles qui atteignent l'objectif de mixité sociale
  - Simulations: DQ augmente la mixité sociale; au moins 6,5% d'élèves (niveau préguardiennat) sont alloués une autre école
- Le total des LOPs:
  - Plus de congestion → plus grande réduction dans la ségrégation scolaire entre les communes

# Mesures complémentaires

- Informer les parents!
- Encourager les parents à découvrir les écoles du quartier
- Limiter la ségrégation résidentielle

# Points forts/faibles du système flamand

- Au moment de l'inscription, les allocation de scolarité ne sont pas toutes certaines. Beaucoup d'élèves défavorisés sont classifiés comme favorisés
- Le CAR sans double quota risque d'augmenter la ségrégation résidentielle (raison: règle de priorité est la distance entre le domicile et l'école)
- L'algorithme du CAR peut être amélioré en termes d'efficacité
- La priorité "préférences" → préférences stratégiques
- Plateformes de consultation locales (LOP)
  - Connaissance de la situation locale
  - Augmente le support local des écoles / de la population
  - Différences entre les systèmes locaux → complexité